

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Louis MARIAUX

Lettre annuelle aux Congréganistes absents

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1925, tome 24, p. 153-157

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Lettre annuelle aux Congréganistes absents

Bien chers Enfants de Marie,

Un jour, les disciples demandèrent à Jésus : « Qui donc est le plus grand dans le royaume des Cieux ? » Jésus faisant approcher un enfant, le plaça au milieu d'eux et leur dit : « Je vous le dis en vérité, si vous ne vous convertissez et ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des Cieux. Celui donc qui se fera humble comme ce petit enfant, est le plus grand dans le royaume des Cieux. » (S. Math., 18).

Il y a une année, à l'occasion de la fête patronale du 8 décembre, nous avons promis à la Sainte Vierge de réaliser les désirs de son divin Fils : redevenir intérieurement enfants, dans nos rapports avec Dieu, notre Père,

copiant les traits de l'enfant, vivant sa vie, imitant sa conduite à l'égard de ses parents, par la pratique fidèle de l'Enfance spirituelle : vie d'humilité, d'amour et d'abandon.

Chers Congréganistes, faisons ensemble, cette année, un examen de conscience : La promesse faite à ma Mère, l'ai-je tenue, en prenant comme modèle la petite Carmélite, devenue sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, proposée par l'Eglise à l'imitation universelle ? « Dans l'Enfance spirituelle est le secret de la sainteté. Nous souhaitons que ce secret de Thérèse ne reste caché pour aucun de nos fils. » (S. S. Benoît XV.)

« Il est agréable à Dieu de faire connaître par toute la terre la pratique parfaite de l'Enfance spirituelle dans laquelle, naïve et pure, Thérèse s'est révélée un maître ». (S. S. Pie XI).

Et ma promesse ? Hélas ! pardonnez-moi, ma Mère, vous m'aviez dit : « Enfant, pour me plaire, reste humble, et petit ». Et aujourd'hui, en préparant le renouvellement de mon acte de Consécration, je remarque que, durant cette année, souvent mon âme s'est crue forte, capable de quelque chose, par elle-même. Mais Dieu, toujours si bon, l'humiliait, la mettait en face de sa misérable réalité ; salubre constatation qui, cependant, m'attristait beaucoup : je me croyais meilleur... et l'enfant n'est-il pas petitesse et faiblesse ? et l'humilité ne consiste-t-elle pas dans la vue aimée de ma misère ?

Et comme je me supposais grand et fort, majeur, l'idée me venait de me mettre à mon compte, d'essayer de gagner moi-même mon pain, de faire des économies, de posséder. Alors, mon Père des Cieux de me dire tout doucement : « Non, mon enfant, reste mineur, tu ne peux suffire ; sans moi, je te l'ai dit, tu ne peux rien ; reconnais donc ta petitesse et ta pauvreté et demande-moi tous les jours ton pain quotidien... »

Il est un autre trait de l'Enfance spirituelle qui plaît tant à Dieu et à notre Mère : ce cachet de droiture et de candeur, vrai charme des enfants, la simplicité. L'ai-je pratiquée à d'égard de Dieu ? Oh ! non ; ne le voyant pas comme Père, mon âme n'agissait pas en enfant ; il était pour elle Créateur, Souverain Maître, Bienfaiteur... mais elle oubliait le Dieu bon et père... De là cette piété gênée, embarrassée, ce quelque chose de cérémonieux, de compliqué, paralysant cet élan naturel du petit allant tout droit à son père. « Soyez simples comme des colombes », nous dit Jésus.

En promettant à ma Mère de rester petit, j'avais par le fait même résolu de me conformer au programme dont la vivante pratique se voit dans l'humble Carmélite de Lisieux : « Ma vie est toute d'amour et de confiance en Dieu. Je ne comprends pas les âmes qui ont peur d'un si tendre Ami... Le Seigneur tient compte de nos faiblesses ; Il connaît parfaitement la fragilité de notre nature ; de quoi donc aurais-je peur ? Mon chemin, c'est l'abandon du petit enfant qui s'endort sans crainte dans les bras de son père ; la perfection consiste à faire la volonté de Jésus, à se livrer entièrement à lui. »

Ai-je vécu cette vie ?

Chers Enfants de Marie, notre Mère attend, avec le renouvellement de l'acte de Consécration, celui de notre promesse uni au repentir, au ferme propos.

Nous voulons tous y rester fidèles, nous faisant les ardents apôtres de l'Enfance spirituelle, les imitateurs de Sainte Petite Thérèse, « cette fleur privilégiée de la Vierge Immaculée qui lui sourit au matin de la vie ».

Nous pratiquerons sa doctrine si simple, si consolante, la vie vraiment chrétienne ; et c'est ce qui explique la merveilleuse diffusion de son culte s'imposant à tous les hommes, répondant aux grands et pressants besoins de la société et de l'individu : à un siècle saturé d'orgueilleuse suffisance et d'égoïsme, ne fallait-il pas répondre

par l'humilité et l'amour ? à tant d'âmes désemparées, découragées, par terre sur le chemin de la vie, enseigner la confiance et l'abandon ? Et vous êtes venue, Petite Carmélite de Lisieux prêcher à tous votre Enfance spirituelle, nous montrer la Petite Voie que tous doivent suivre. Enseignez-la à nos chers Congréganistes de l'Abbaye de St-Maurice, anciens et nouveaux ; aidez-les à la pratiquer, faites de leur vie une vie vraiment chrétienne, toute d'amour au sein d'un total abandon !

Bien chers amis, que la Sainte Vierge daigne bénir ces souhaits pour votre bonheur et nous conserver tous dans l'amour toujours plus parfait de son divin Fils.

Cordial salut et sainte Fête patronale.

Union de prières.

Ch^{ne} MARIAUX, Directeur de la Congrégation.

Comité de la Congrégation pour 1925-20

- DIRECTEUR : M. le Rév. Chne Louis Mariaux.
PREFET : M. Oliver Frund, Phys.
ASSISTANTS : M. Léon Chavannes, Phys., trésorier.
M. Pierre Petermann, Phys., secrétaire.
CONSEILLERS : MM. Marc Chappuis, Philos., Eugène Bonvin, Rhét., Jérôme Hægler, Hum, Raymond Friderich, Synt., Albert Kohler, Gram., Gilbert Rouiller, Rud.
SACRISTAINS : MM. Fernand Donnet, Paul Hubert, Gustave Rouiller.

Membres défunts pendant l'année 1925.

M. le Dr Philippe Chassot, médecin à Montana. — M. Olivier Déguly, d'Evionnaz, élève de Syntaxe. — M. Vincent Pitteloud, d'Echallens, élève d'Humanités. — M. André Lovey, étudiant à Martigny. — M. Joseph Imboden, notaire à Viège. — M. l'abbé Auguste Glük, catéchiste à Lucerne.

Nous les recommandons aux charitables prières de tous les Congréganistes.

R. I P.

EXTRAITS DES STATUTS

Art. 1. — La Congrégation du Collège de St-Maurice a été fondée en 1896, sous le vocable de l'Immaculée Conception. Elle a été canoniquement affiliée à la Congrégation Mère de Rome le 8 décembre 1898.

Art. 2. — Son but est de former les élèves à la piété et surtout de leur inspirer une grande dévotion à la Sainte Vierge. Elle tend aussi à fortifier leurs convictions religieuses afin que, par leurs bons exemples, ils exercent au Pensionnat une salutaire influence, et que, **dans le monde, comme au Collège, ils se montrent toujours chrétiens, des hommes d'honneur et de devoir**, aussi bien envers l'Eglise qu'envers la Patrie.

Art. 46. — On reste Congréganiste à la sortie du Collège, pourvu qu'on ne se rende pas indigne de ce titre, et quelque part que l'on soit, on peut gagner les indulgences.

Art. 57. — La Congrégation reste en relation avec les membres qui ont quitté le Collège. A l'occasion de la fête patronale, (8 déc.) elle leur envoie un formulaire de l'acte de Consécration, qu'ils renvoient après l'avoir signé.

NB. — On est prié de communiquer au Directeur tout changement d'adresse ou de titre. D'autre part, chaque Congréganiste devra indiquer au verso du formulaire son adresse complète et sa profession.

Art. 59. — La Congrégation fait célébrer chaque année en octobre, une messe pour les membres vivants, et en novembre, une autre messe pour ses membres défunts.

Art. 60. — Lorsqu'un Congréganiste vient à mourir, ses parents ou amis sont priés d'en avertir le Directeur de la Congrégation, afin que celui-ci puisse le recommander aux prières des associés et faire célébrer pour le repos de son âme la messe prescrite.

Art. 64. — La communion est obligatoire aux fêtes patronales et instamment recommandée aux autres fêtes.